

Nicollet 26 novembre 1851.

Monsieur,

Comme M^{rs}. Paraud se présente dans
notre comté et dit aux habitants qu'il a perdu
sa place de juge de la Session de la Paix pour
le district des Trois Rivières à cause des remontrances
qu'il a faites à l'administration à l'égard du Bill
des Seales. Comme vous étiez alors au pouvoir,
auriez-vous la bonté, si la chose est possible,
de me faire savoir si cela est le cas ou non?
Dites moi, s'il vous plaît s'il vous a demandé
la place de juge de Circuit ^{ou de la session} pour notre district,
afin que je puisse, avec votre lettre lui prou-
ver en présence de l'assemblée préliminaire
qui doit avoir lieu le deux du mois prochain
le contraire de ce qu'il a avancé.

Je me flatte que vous aurez la bonté de me
répondre immédiatement.

Je suis votre très humble et très obéissant.

J. D. Roupeau

L'Hon^{ble} J. Lafontaine
Montréal.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTRÉAL

26 Nov: 1851

Jr. Rousseau

Nicolas

ami de M. Proulx



Le Hon^{ble} et digne M^{re}

Monsieur

Paid

trois francs

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTRÉAL

